

Réunion du 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 79

Nombre de votants : 85

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Jean-Christophe COIG (Suppléant de Gilles MARDELLE) Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Fabienne COSTEDOAT-DIU (pouvoir à M. Régis CASSAROUMÉ), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Gilles MARDELLE, Loïc COUNTRY (pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Christian LOMBART, Lindsey DEARY (pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Jean-Pierre FAYET (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Joëlle BAYLE-LASSERRE, Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Jérôme TOULOUSE, Marc PEREZ, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 2 : ZIBAC (ZONES INDUSTRIELLES BAS CARBONE) : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE GIP CHEMPARC

Rapporteur : M. Didier REY

Sur le territoire du bassin de Lacq, l'industrie représente 500 000 tonnes de CO₂ émis en 2022. Contribuer à les réduire est donc un enjeu majeur pour le bassin qui a décidé de concentrer ses efforts sur la décarbonation de l'industrie et d'encourager l'accueil d'activités qui prennent en compte cet enjeu, tout comme celles qui concourent à la production d'énergies renouvelables.

Cette ambition a été réaffirmée dans le cadre du PCAET de la communauté de communes de Lacq-Orthez adopté en 2017 pour une durée de 6 ans, le premier plan climat a mobilisé les énergies pour faire face au changement climatique. Alors que son bilan a été présenté fin 2022, l'élaboration d'un second plan est en cours, à la lumière de ces premiers enseignements, pour décupler les efforts face à l'urgence climatique.

Cette trajectoire de transition ouvre de nouvelles perspectives pour une industrie plus respectueuse de son environnement et plus acceptable par les populations, ainsi que de formidables opportunités d'innovation, de création de richesses et d'emplois pour le territoire.

En ce sens, à la demande de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine, les industriels et les acteurs locaux se sont engagés dans une candidature collective à l'appel à projets « ZIBaC » (Zones Industrielles Bas Carbone) dont le pilotage a été réalisé par le GIP Chemparc en partenariat avec les industriels et les collectivités.

Le principe de l'appel à projets ZIBaC est d'obtenir un cofinancement (50 % de subventions publiques) pour des études en ingénierie auprès de l'ADEME, afin d'animer une démarche de décarbonation du territoire multi-sites/platformes industrielles. L'autre moitié du financement sera prise en charge par les industriels et partenaires impliqués dans le collectif. Seules des études collectives au bénéfice de plusieurs industriels sont éligibles et c'est dans ce contexte, que le programme « LACQ iz BACarbone » qui met en réseau, à ce jour, plus de 20 industriels et acteurs locaux, a été élaboré pour structurer la liste des études par thèmes et répartir les missions d'animation entre chaque partenaire.

L'implication du collectif dans la candidature ZIBaC s'est révélée fructueuse puisque le programme « LACQ iz BACarbone » figure parmi les lauréats nationaux de l'appel à projets Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBaC). Ainsi, ces études sont réparties en 7 blocs thématiques :

- Gouvernance et stratégie
- Energie Bas Carbone
- Valorisations / optimisations
- CO₂
- Eau
- Infrastructures
- Trajectoires de décarbonation

Le programme « LACQ iz BACarbone » se décline en 2 phases, une « phase de maturation » de 24 mois maximum (objet de cette première candidature) qui sera suivie d'une « phase d'accompagnement » sur 5 à 10 ans devant faire l'objet d'un nouveau dépôt de candidature à l'issue de la phase de maturation. Il est à noter que les investissements nécessaires aux projets de décarbonation portés par les industriels seront financés par d'autres guichets.

L'ambition est de construire, puis réaliser une feuille de route de décarbonation territoriale et intersectorielle, en se donnant collectivement des leviers et des objectifs à horizon 2030 / 2050, cohérents avec la stratégie nationale bas carbone, qui fixe un objectif global de - 83 % d'émission de GES d'ici 2050 par rapport à 2015, de manière à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Chiffres clés :

- Nombre d'études : 45,
- Total montant déposé : 7 055 206 €,
- Total montant retenu : 3 978 333 €,
- Taux d'aide : 50 %,
- Total aide ADEME : 1 989 167 €.

Dans le cadre de « LACQ iz BACarbone », le GIP Chemparc sera responsable de la construction, de la promotion, du pilotage et de la mise en œuvre du programme en lien avec les partenaires industriels et les collectivités.

Le GIP Chemparc va recruter un salarié en contrat de projet pour assurer les différentes coordinations.

Dans ce contexte, la communauté de communes de Lacq-Orthez pourra être amenée à porter des études plus transversales et territoriales. Le sujet de la biomasse pourrait répondre à ces critères et enjeux.

Aussi, elle sera amenée à signer une convention de partenariat avec Chemparc et les autres parties prenantes.

Il est précisé que cette action s'inscrit pleinement dans la convention de partenariat et d'objectifs signée avec Chemparc par laquelle la communauté de communes de Lacq-Orthez cofinance Chemparc, mais aussi dans le PCAET et le Contrat d'objectif territorial (COT) portés par la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer la convention de partenariat relative à l'animation du programme LACQ iz, convention annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT